



Assemblée générale ordinaire du 30/05/2020

Compte rendu

Le 30 mai 2020 à 10 heures

NOTES PRÉLIMINAIRES

Du fait de la crise sanitaire, l'AG s'est tenue pour la première fois en visioconférence (Zoom) et a ainsi été organisée différemment des années précédentes.

Les membres actifs et les adhérents ont été invités à prendre connaissance avant l'AG de tous les documents relatifs à l'ordre du jour, ceux-ci leur ayant été transmis (fichiers par liens) lors de chaque communication relative à l'AG. Il en a été de même pour les informations pratiques et techniques.

Pour les personnes n'ayant jamais utilisé Zoom ou ne se sentant pas à l'aise avec cette technologie, 3 membres du CA (Régine RASTOLL, Nathalie AUZEMÉRY et Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD) ont tenu une permanence téléphonique et via Zoom le jour de l'AG de 9 h 30 à 10 h 00.

Pour ce qui est des votes, les membres actifs ont reçu un bulletin de vote (fichier accessible par lien) dont l'échéance avait été fixée et clairement indiquée au 30/05/2020 à 12 heures. Il n'y a donc pas eu de pouvoir cette année, les membres actifs empêchés et désirant faire connaître leur voix pouvant voter par eux-mêmes.

-ooOoo-

OUVERTURE DE L'AG

Bernard BELLEGY, président, souhaite la bienvenue à tous et déclare ouverte l'assemblée générale qui ponctue la 6^{ème} année d'existence de LPEFB.

Le quorum est atteint.

Quelques informations pratiques et techniques (visioconférence et votes) sont rappelées aux participants par Claire TOMBEUR, secrétaire.

1. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

Point présenté par Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD, membre du CA.

Des nombreux points du rapport, 3 sont mis en exergue :

- Niveau 3 : Agrément de notre N3 reçu du Centre Bach en mai 2020 ;
- Abandon du projet de faire reconnaître LPEFB comme organisme de formation du fait des exigences administratives devenues très lourdes et qui impliqueraient une importante charge financière pour l'association ;

- Conseillers Enseignants : contacts et dynamique entre la France et la Belgique.

Très peu d'activité au niveau des Groupes Co-Créatifs (GCC). Les distances géographiques sont notamment évoquées comme un frein majeur.

VOTES

Pour : 98 % - Abstention : 2 %

2. RAPPORT FINANCIER 2019-2020

Point présenté par Nadia MORIN, trésorière.

Situation saine avec un bénéfice de 1962,35€€ et une trésorerie d'environ 19000 €. Sources de revenus : cotisations, adhésions et Niveau 1 par correspondance (CPC). Dépense importante de 2019 : l'événement autour de l'AG pour un budget d'environ 3000 €.

VOTES

Pour : 98 % - Abstention : 2 %

3. APPROBATION DES COMPTES

VOTES

Pour : 98 % - Abstention : 2 %

4. QUITUS DE GESTION

VOTES

Pour : 96 % - Abstention : 4 %

5. COTISATION ET ADHÉSION ANNUELLES

Point présenté par Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD et Bernard BELLEGY.

- COTISATION des membres actifs à partir du prochain renouvellement et pour toute nouvelle admission : 30 €

VOTES

Pour : 98 % - Abstention : 2 %

- ADHÉSION à partir du prochain renouvellement et pour toute nouvelle adhésion : 15 € (inchangée)

VOTES

Pour : 100 %

ACTIVITÉS PRIORITAIRES 2019-2020

Point présenté par Claire TOMBEUR.

POINT 1

Évolution du fonctionnement du CA d'actualité puisque le CA de 2 jours en présentiel prévu à la mi-mars 2020 a dû être annulé du fait du confinement.

POINTS 2, 3 ET 4

Développer nos moyens de communiquer et de télétravailler est une priorité pour réduire les distances entre nous, faciliter la réalisation de nos projets, favoriser l'épanouissement de chacun, donner plus de sens et renforcer notre lien avec LPEFB... De là, le projet « La Ruche », un espace dans l'Espace membres.

Créer un GCC « La Ruche », pour recueillir les besoins, souhaits et idées des membres actifs afin que notre « Ruche » y réponde et en soit le reflet.

POINT 5

L'expérience du confinement a mis en lumière l'importance et l'urgence de développer pour les formations agréées et formation continue des moyens complémentaires aux niveaux technologique et pédagogique.

VOTES

Pour : 94 % - Abstention : 6 %

6. ÉLECTION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point présenté par Amandine LLOBREGAT-EGRETAUD.

6 candidatures ont été introduites dont 5 de membres du CA dont le mandat venait à expiration.

Les membres actifs et adhérents ayant pu prendre connaissance des présentations des candidats et n'ayant pas de question à leur poser sont invités à voter.

VOTES¹

- Nathalie AUZEMÉRY : 76 %
- Marie-Christine BRUNAUT : 72 %
- Véronique HEYNEN-RADEMAKERS : 92 %
- Hélène JAYET : 72 %
- Régine RASTOLL : 74 %
- Claire TOMBEUR : 90 %

¹ Des membres actifs nous ont fait savoir que le libellé de l'instruction de vote n'avait pas été clair pour eux. Ceci explique la disparité des votes.

7. RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Point présenté par Claire TOMBEUR.

Utilité d'un règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) : apporter des informations complémentaires et/ou pratiques aux statuts de l'association. Par exemple, préciser les procédures à appliquer dans certaines situations.

VOTES

Pour : 92 % - Abstention : 8 %

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

CLÔTURE DE L'AG

Il est convenu que le nouveau CA se réunira à la suite de cette AG – ce 30 mai 2020 après 12 heures, heure limite des votes - pour élire le nouveau bureau.

Le président clôture l'assemblée générale à 11 h 30.

ANNEXES

- Liste des participants
- Rapport d'activité 2019-2020
- Compte de résultat
- Activités prioritaires
- Règlement d'ordre intérieur